

Métropoles européennes

Cahier de cartes

SEPTEMBRE 2016

Agence d'Urbanisme
aire métropolitaine Lyonnaise

Audit urbain, Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n°23

L'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise a engagé un partenariat avec l'Insee pour positionner Lyon dans un panel de métropoles régionales européennes.

La démarche d'Audit urbain est élaborée sur la base d'indicateurs harmonisés à l'échelle européenne (Eurostat) qui permet de dresser une approche comparée des grands marqueurs urbains et économiques des métropoles européennes. Le référentiel de comparaison retenu dans l'étude est composé des 66 agglomérations européennes de plus de 500 000 habitants.

Cet Audit urbain alimente une démarche d'observation menée par l'Agence d'urbanisme sous la conduite de la Métropole de Lyon. Plus large sur le champ thématique mais plus resserrée sur le nombre de métropoles étudiées, cette démarche est fondée sur la volonté de mieux connaître les métropoles avec lesquelles Lyon entretient des liens privilégiés. Elle inclut notamment l'étude des systèmes de gouvernance des métropoles.

L'étude a pour objectif de situer Lyon au regard des métropoles européennes suivantes :

Amsterdam, Barcelone, Bruxelles, Copenhague, Hambourg, Leipzig, Manchester, Munich, Stockholm et Turin.

Ce cahier de cartes permet de repérer les systèmes urbains des métropoles et leur zone d'influence territoriale en matière d'emplois.

Ainsi la zone d'influence de la Métropole de Lyon en matière d'emplois intègre les territoires situés dans un rayon de 20 à 40 kilomètres.



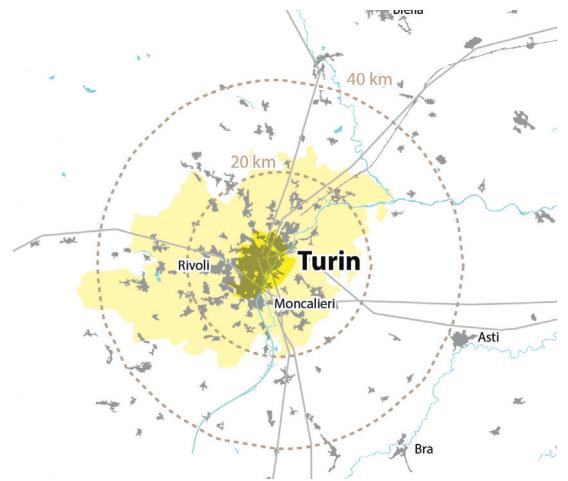
CARTOGRAPHIE DES SYSTEMES URBAINS EN EUROPE

Périmètres statistiques
Eurostat, Audit urbain (2011-2014); Corine Land Cover

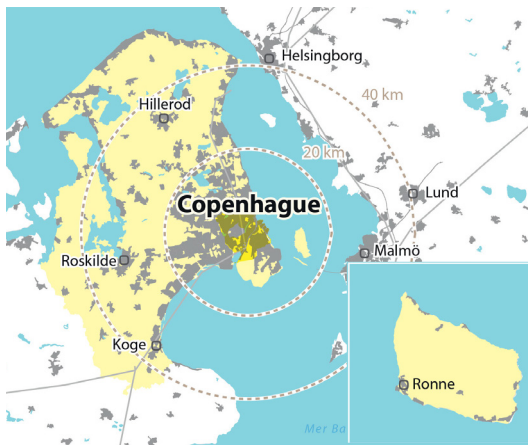
Voir définitions page 4.

Jun 2016

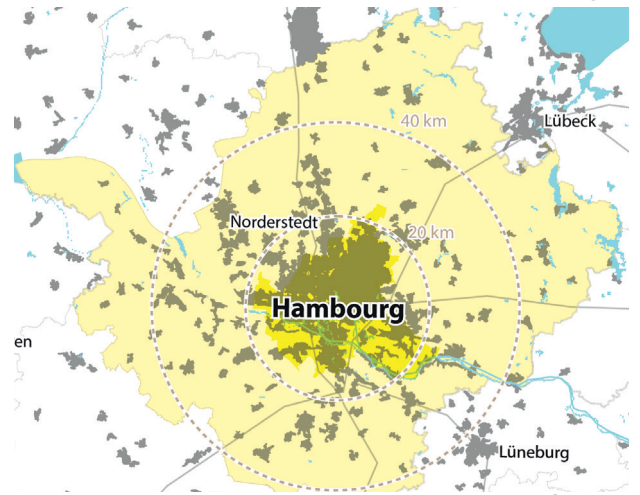
0 10 20 km



Agglomération	908 000 habitants	130 km ²
Zone urbaine fonctionnelle	1.8 million d'habitants	1 781 km ²



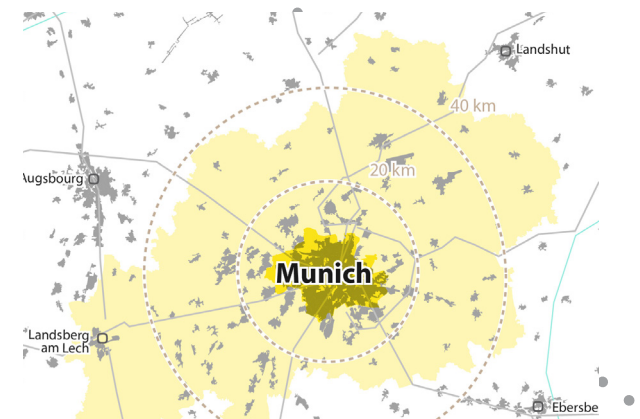
Agglomération	540 000 habitants	88 km ²
Zone urbaine fonctionnelle	1,9 million d'habitants	3 030 km ²



Agglomération	1.8 million d'habitants	755 km ²
Zone urbaine fonctionnelle	3.2 millions d'habitants	7 304 km ²



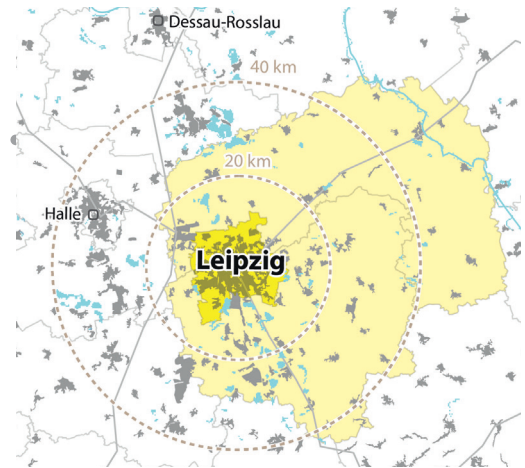
Agglomération	1.6 million d'habitants	98 km ²
Zone urbaine fonctionnelle	4.9 millions d'habitants	2 434 km ²



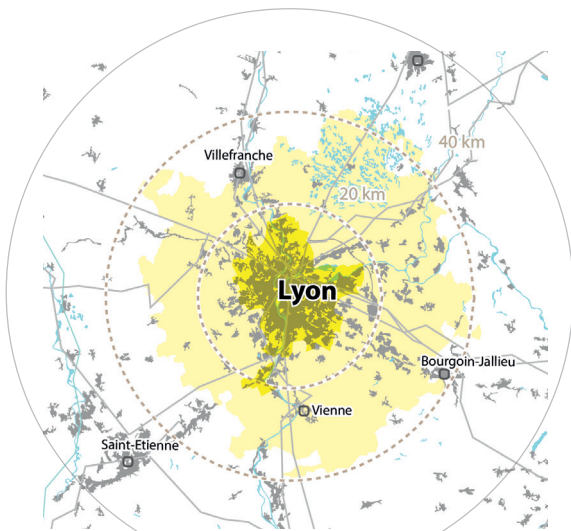
Agglomération	1.4 million d'habitants	311 km ²
Zone urbaine fonctionnelle	2.7 millions d'habitants	5 504 km ²



Agglomération 780 000 habitants 166 km²
 Zone urbaine fonctionnelle 2.3 millions d'habitants 2 639 km²



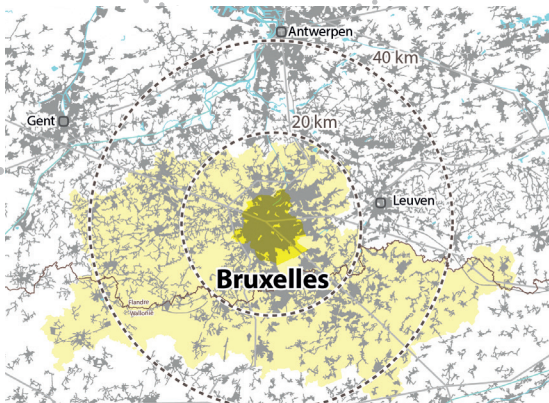
Agglomération 523 000 habitants 297 km²
 Zone urbaine fonctionnelle 997 000 habitants 3 714 km²



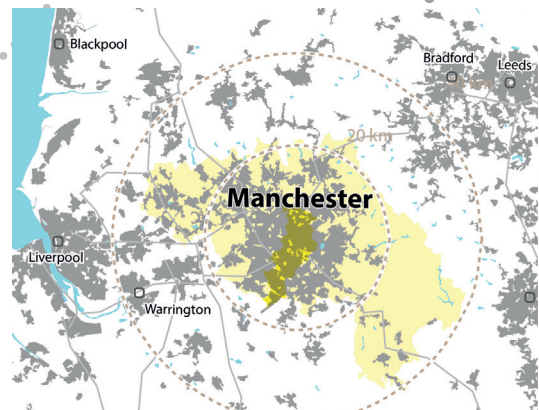
Agglomération 1.3 million d'habitants 516 km²
 Zone urbaine fonctionnelle 1.9 million d'habitants 3 650 km²



Agglomération 864 000 habitants 188 km²
 Zone urbaine fonctionnelle 2,1 millions d'habitants 6 519 km²



Agglomération 1.1 million d'habitants 161 km²
 Zone urbaine fonctionnelle 2.5 millions d'habitants 3 246 km²



Agglomération 503 000 habitants 116 km²
 Zone urbaine fonctionnelle 2.8 millions d'habitants 1 816 km²

Méthodologie

Élaborée à l'échelle européenne, l'enquête « Audit urbain » fournit tous les ans des informations sur différents aspects relatifs aux conditions de vie dans les villes des 28 pays de l'Union européenne, de Norvège, de Suisse et de Turquie. Elle couvre un champ très vaste de thématiques : démographie, logement, santé, marché du travail, éducation, environnement, etc. Les données de population sont relatives à l'année 2011.

Définitions

L'audit urbain s'appuie sur deux définitions des villes : une définition essentiellement morphologique (la ville ou « City ») et une définition fonctionnelle (la zone urbaine fonctionnelle ou « Functional Urban Area »).

- La première repose sur la présence d'un centre urbain densément peuplé. En France, le périmètre retenu est celui des intercommunalités. Dans les autres pays, il s'agit le plus souvent des municipalités, comme c'est le cas en Allemagne, en Italie ou en Espagne.

- La seconde prend en compte les liens économiques entre la ville et sa périphérie. La zone urbaine fonctionnelle se compose ainsi d'une ville et de sa zone de « navettage », constituée des communes dont 15 % des actifs occupés résidents travaillent dans la city.

Ici, le terme d'agglomération renvoie à la notion de ville au sens européen (la city). Celui de zone urbaine fait référence à la notion de zone urbaine fonctionnelle, la couronne (ou zone d'influence) désignant alors le complément de la ville au sein de celle-ci.

L'agglomération de Lyon désigne le Grand Lyon dans ses contours au 1er janvier 2011 et comprend 58 communes.

P

pour aller plus loin - Métropoles européennes

<http://www.urbalyon.org>

<http://www.scoop.it/t/metropolitan-regions-and-governance>

Agence d'Urbanisme
de l'aire métropolitaine
Lyonnaise



Tour Part-Dieu/23^e étage
129, rue Servient
69326 Lyon Part-Dieu Cedex 3
Tél. : 04 81 92 33 00
Télécopie : 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Directeur de la publication : Damien Caudron

Equipe projet Agence d'urbanisme :

Karen Mc Cormick (référente),

Célia Clapit et Elisa Castel,
sous la direction de Pascale Simard.